

Additif antigivrant ICE-5 pour carburant

Conforme aux normes MIL-DTL-85470B et ASTM D4171 – 03 et MIL-DTL-27686



Description du produit

Le produit ICE-5 est un additif antigivrant pour carburant à turbine qui agit en tant qu'inhibiteur de givrage du carburant. L'ICE-5 doit être versé dans le carburant dans une proportion de 0,10% à 0,15% selon le volume. Si l'avion ne dispose pas d'un système de chauffage pour le carburant, de petites quantités d'eau libre peuvent geler et bloquer les lignes de carburant, les filtres et les vannes. S'il est bien utilisé, l'ICE-5 empêchera l'eau de geler dans le système de carburant.

Le ICE-5 agit également comme inhibiteur face à la croissance de bactéries dans les réservoirs de carburant.

Propriétés

Etat physique à 20°C : Liquide
Couleur : Incolore
Odeur : Caractéristique
Point d'ébullition final (°C) : 194°C
Densité : 1.02
Pression vapeur (20°C) : 0,13
Solubilité dans l'eau : Totale
Point d'ignition (°C) : 96,1°C (ASTM G93)

Conditionnement

Disponible en vaporisateurs aérosols de 500 ml avec tube et bague, en flacons de 1 litre et en fûts de 200 litres.

Certification

Conforme aux normes ASTM-D4171-03 et produit selon les normes MIL-DTL-85470B et MIL-DTL-27686

Application

Il est très important de bien mélanger les inhibiteurs de givre versés dans le carburant, tels que l'ICE-5 DiEGME ! Si l'inhibiteur est simplement versé dans les réservoirs, celui-ci ne sera pas suffisamment mélangé au carburant. La version aérosol du produit ICE-5 est particulièrement pratique en cas d'ajout direct lors du ravitaillement. Les aérosols sont fournis avec un tube flexible et une bague pour un dosage direct dans le flot de carburant sortant de l'ajutage. L'ICE-5 est habituellement mélangé au carburant dans une proportion de 0,10% à 0,15%

Sécurité

- Consultez la fiche MSDS avant l'utilisation
- Durée de conservation : 36 mois